

L'intersyndicale de Côte d'Or

SNES-FSU, UNSA, FNEC-FP FO, CFDT, CGT et SUD

Mme la Rectrice

M. le DASEN de Côte d'Or

2G rue du général Delaborde

21 000 Dijon

Objet : Préavis de grève pour le mois de Septembre 2025

Références : code général de la Fonction Publique Articles L114-1 à L114-10

Dijon le 1^{er} juillet 2025

Madame la Rectrice, M. le DASEN,

L'intersyndicale de Côte d'Or vous informe par la présente du dépôt d'un préavis de grève concernant les personnels d'enseignement et d'éducation des collèges et lycées de Côte d'Or à compter du 1^{er} septembre 2025.

Ce préavis concerne leurs dotations horaires et leurs conditions de rentrée. Nous avons été contactés par un certain nombre d'établissements (liste non exhaustive : Lycées Eiffel, le Castel, Stéphane Liégeard, Carnot, Montchapet ; Collèges Boris Vian, Montchapet, Camille Claudel, Lentillères, Carnot, La Champagne, etc). Effectifs par classe, conditions d'enseignement, besoins d'encadrement : les motifs de mécontentement sont nombreux et susceptibles de déboucher sur une grève, dès la rentrée, sur une période encore indéterminée.

Veuillez agréer, Madame la Rectrice, M. le DASEN de Côte d'Or, l'expression de nos salutations respectueuses.